

SÉNATEURS DU LOIRET

Oppositions sur le cumul

Les sénateurs du Loiret marquent leurs divergences sur la loi relative au cumul des mandats. Jean-Pierre Sueur vote pour. Jean-Noël Cardoux et Éric Doligé contre.

■ Les communiqués relatifs au cumul des mandats ont plu cette semaine. A gauche, Jean-Pierre Sueur, prenant exemple de sa propre expérience a déclaré : « Il y a tellement de talents, de compétences, de dévouements dans no-

tre pays qu'on ne comprendrait pas que la même personne continue à exercer en même temps deux fonctions. »

Un point de vue pas du tout partagé par Jean-Noël Cardoux et Éric Doligé, sénateurs et vice-président et président du Conseil général. Lesquels se sont indignés des propos du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls. « Il nous a clairement dit : "le Président de la République a

dans son programme décidé du non-cumul, alors circulez, il n'y a plus rien à voir. Cette décision s'impose à vous et nous vous l'imposerons par l'Assemblée nationale" qui est à notre main. »

Jean-Noël Cardoux et Éric Doligé ont assisté « à un réel mépris du parlement par les mots et l'utilisation de la procédure accélérée qui empêche le débat. » Le texte a été retoqué au Sénat. « C'est un camouflet politique ».